



Séminaire de recherche
en Langues de spécialité, analyse de corpus, terminologie et traductologie

Approche juritraductologique de la traduction en langue(s) de spécialité(s)

SYLVIE MONJEAN-DECAUDIN

Sorbonne-Université

23 septembre 2019, 14h00-16h00

Université Paris Diderot, Bâtiment Olympe de Gouge, salle 720

Résumé :

S'il est admis que « les langues spécialisées ne sont rien d'autre que des usages spécialisés des langues naturelles » (Lerat, 1997), il n'en résulte pas moins que la traduction en langue de spécialité requiert l'acquisition d'un savoir-faire. Un savoir-faire qui peut être mis à l'épreuve face aux intraduisibles.

Après avoir explicité les fondements et les applications de la juritraductologie, il sera présenté l'exemple d'un terme juridique espagnol présentant une traduction qui interroge tant la langue commune que les langues de spécialité. Cet exemple sera l'occasion de nous demander si un terme de spécialité sans équivalent en langue cible (commune et de spécialité), peut être traduit par un néologisme valant pour toutes les spécialités.